

## Humanités

UTBM F90010 Belfort Cedex

Tél.: 03.84.58.31.75 Fax.: 03.84.58.31.78

**Christian GIRARDOT** 

#### **GE01**

## Fondements de la gestion

**Examen final** 

Durée: 2 heures

Vendredi 14 janvier 2022

Barème: 30 points.

Remarque: Toutes les questions sont indépendantes.

#### Consignes:

- Les documents de cours, les documents de TD, les corrigés de TD, les sujets d'examens antérieurs, les dictionnaires électroniques, les micro-ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones mobiles et les montres connectées ne sont pas autorisés.
- Un dictionnaire papier est autorisé.
- Une calculatrice simple est autorisée.
- Vous veillerez à signer chaque copie utilisée.
- Vous veillerez à la présentation de la copie.
- Vous veillerez à l'orthographe et à la grammaire.
- Vous séparerez distinctement les différentes questions.
- Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.
- Vos réponses seront toujours rédigées et justifiées (questions n° 1 à 7, question n° 14).
- Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.

#### Liste des annexes :

- Annexe 1 : « Batteries : Stellantis mise sur les géants sud-coréens Samsung et LG », Yann Rousseau, *Les Échos*, lundi 25 octobre 2021
- Annexe 2 : « Bouygues s'empare d'Equans, la filiale de services d'Engie », Vincent Collen et Anne Drif, *Les Échos*, lundi 8 novembre 2021
- Annexe 3 : Le marché mondial des services multitechniques en 2019, *Les Échos*, lundi 8 novembre 2021
- Annexe 4 : « Eyrien Industries se robotise pour augmenter de 50 % sa capacité de production », Romain Béteil, *Les Échos*, jeudi 25 novembre 2021
- Annexe 5 : Facture envoyée par la société Amotep à la société Sigma Composite
  La société Amotep est spécialisée dans l'entretien et la réparation de machines-outils et
  équipements mécaniques. Elle est notamment agréée par les marques françaises
  Cazeneuve et Sculfort, ainsi que les marques italiennes Pama et Tacchella.
  La société Sigma Composite est spécialisée dans la fabrication de matériel de levage et de
  manutention. C'est une filiale du groupe français Poma basé à Voreppe (Isère, Auvergne-
- Annexe 6 : Facture envoyée par la société Peinture Industrielle CPI à la société Inovalp
   La société Peinture Industrielle CPI est spécialisée dans le traitement et le revêtement
   des métaux.
  - La société Inovalp est spécialisée dans la fabrication de poêles à granulés.

Rhône-Alpes), leader mondial du transport par câble.

- Annexe 7 : Facture envoyée par la société Elgemo Sam Fom France à la société Frandria Aluminium
  - La société Elgemo Sam Fom France est une société spécialisée dans le commerce interentreprises d'équipements industriels. C'est une filiale du groupe italien Fom Industrie basé à Cattolica (province de Rimini, région d'Émilie-Romagne). Le groupe italien Fom Industrie est un concepteur et fabricant de machines-outils.
  - La société Flandria Aluminium est spécialisée dans la métallurgie de l'aluminium.
- Annexe 8 : Facture envoyée par la société Annecy Technology à la société Valeo Systèmes Thermiques
  - La société Annecy Technology est spécialisée dans le découpage, l'emboutissage et le montage de sous-ensembles mécaniques.
  - La société Valeo Systèmes Thermiques, filiale de l'équipementier automobile français Valeo, est spécialisée dans la fabrication d'équipements thermiques destinés aux véhicules. Valeo Systèmes Thermiques dispose de quatre sites de production en France : Arcisses (Eure-et-Loir, Centre-Val de Loire), La Suze-sur-Sarthe (Sarthe, Pays de la Loire), Laval (Mayenne, Pays de la Loire) et Reims (Marne, Grand Est).
- Annexe 9 : Facture envoyée par la société Addiplast à la société Clayens NP La société Addiplast est spécialisée dans la production de matières plastiques de base. La société Clayens NP est spécialisée dans la transformation de matières plastiques de base en produits composites et polymérisés destinés à différents marchés (automobile, aéronautique, santé...).
- Annexe 10 : Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements au livrejournal
- Annexe 11 : Compte de résultat 1<sup>ère</sup> partie tableau DGFiP n° 2052 de la société André Laurent au 31/08/2019
  - La société André Laurent est spécialisée dans le négoce et la fabrication de vis et de boulons. Le siège social de la société André Laurent se situe à La Ricamarie (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes)
  - Remarque : Une valeur parenthésée se lit comme une valeur négative.

- Annexe 12 : Bilan actif tableau DGFiP n° 2050 de la société André Laurent au 31/08/2019
- Annexe 13 : Bilan passif tableau DGFiP n° 2051 de la société André Laurent au 31/08/2019
- Annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie : Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées aux questions n° 8 à 14.
- Annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie : Tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société André Laurent au 31/08/2019
- Annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie : Tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation de la société André Laurent au 31/08/2019

#### Travail à faire:

<u>Remarque</u>: Les questions (question  $n^{\circ}$  1 à question  $n^{\circ}$  7) ne prendront appui que sur les seules informations contenues dans les textes.

- 1. Préciser le mode de croissance utilisé par le groupe automobile Stellantis dans le cadre des deux partenariats qu'il a signé avec les groupes sud-coréens Samsung SDI et LG Energy Solution (annexe 1).
- 2. Préciser deux causes qui ont entrainé l'internationalisation aux États-Unis du groupe sudcoréen Samsung SDI (annexe 1).
- 3. Préciser le mode de croissance utilisé par le groupe Bouygues à l'occasion du rachat d'Equans (annexe 2).
- 4. Préciser la modalité d'internationalisation qu'avait retenu Equans pour se développer (annexe 2).
- 5. Pourquoi le marché mondial des services multitechniques peut-il être qualifié d'oligopole au sens de la typologie de Stackelberg ? (annexes 2 et 3)
- 6. Quelle est la conséquence de la taille critique sur le marché des services multitechniques que veulent atteindre Vinci Énergies et Bouygues Énergie et Services ? (annexe 2)
- 7. Préciser le mode de croissance de la société Eyrein Industries (annexe 4).
- 8. Enregistrer selon la technique du livre-journal la facture envoyée par la société Amotep à la société Sigma Composite dans le système d'information comptable de la société Amotep (annexe 5).
- 9. Enregistrer selon la technique du livre-journal la facture envoyée par la société Peinture Industrielle CPI à la société Inovalp dans le système d'information comptable de la société Inovalp. Cette facture est supposée reçue et enregistrée le jour même de son émission (annexe 6).
- 10. Enregistrer selon la technique du livre-journal la facture envoyée par la société Elgemo Sam Fom France à la société Frandria Aluminium dans le système d'information comptable de la société Elgemo Sam Fom France (annexe 7).
- 11. Enregistrer selon la technique du livre-journal la facture envoyée par la société Elgemo Sam Fom France à la société Frandria Aluminium dans le système d'information comptable de la société Flandria Aluminium. Cette facture est supposée reçue et enregistrée le jour même de son émission. Le centre d'usinage CNC Axel 5 axes acquis par la société Flandria Aluminium sera a priori utilisé pendant plusieurs années (annexe 7).
- 12. Enregistrer selon la technique du livre-journal la facture envoyée par la société Annecy Technology à la société Valeo Systèmes Thermiques dans le système d'information comptable de la société Annecy Technology (annexe 8).
- 13. Enregistrer selon la technique du livre-journal la facture envoyée par la société Annecy Technology à la société Valeo Systèmes Thermiques dans le système d'information comptable de la société Valeo Systèmes Thermiques. Cette facture est supposée reçue et enregistrée le jour même de son émission (annexe 8).
- 14. Enregistrer selon la technique du livre-journal la facture envoyée par la société Addiplast à la société Clayens NP dans le système d'information comptable de la société Clayens NP. Cette facture est supposée reçue et enregistrée le jour même de son émission (annexe 9).
- 15. La société André Laurent a une activité de négoce de vis et boulons, à côté de son activité historique de fabrication de vis et boulons. Pourquoi ? (annexe 11)

16. Présenter le tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société André Laurent au 31/08/2019. Il n'est pas demandé de calculer d'indicateur (annexe 11).

Remarque: Tout écart de + 3 ou - 3 euros entre le résultat d'exploitation déterminé dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion et le résultat d'exploitation qui figure à la ligne GG du compte de résultat 1ère partie - tableau DGFiP n° 2052 est négligeable.

17. Présenter le tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation de la

société André Laurent au 31/08/2019 (annexes 12 et 13).

Batteries : Stellantis mise sur les géants sud-coréens Samsung et LG Yann Rousseau, Les Échos, lundi 25 octobre 2021

En moins d'une semaine, le groupe Stellantis aura dévoilé deux projets de production de batteries aux États-Unis, tous les deux avec les champions sud-coréens du secteur. Vendredi [22 octobre, Ndr], Carlos Tavares, P-DG du groupe Stellantis, a annoncé la création d'une coentreprise avec Samsung SDI pour assurer l'approvisionnement en batteries des véhicules hybrides et 100 % électriques, qui seront assemblés en Amérique du Nord.

Cette usine de cellules et de modules de batteries, dont la localisation n'a pas été dévoilée, devrait avoir une capacité de production annuelle de 23 GWh. Mais les deux groupes pourraient décider de porter rapidement cette capacité à 40 GWh. « La mise en œuvre de cette usine de batteries nous permettra d'être compétitif, et de devenir leader sur le marché nord-américain des véhicules électriques », a expliqué Carlos Tavares, avant de préciser qu'il souhaitait travailler avec des « partenaires confirmés afin de gagner en rapidité et en réactivité ».

Lors de la conclusion de l'accord avec Samsung SDI, le président français du constructeur automobile americano-italo-français a fait référence au partenariat dévoilé en début de semaine dernière [lundi 18 octobre, Ndr] avec LG Energy Solution, le plus important fabricant sud-coréen de batteries. À eux deux, les industriels sud-coréens captent 30 % du marché mondial des batterie destinées aux véhicules électriques.

Le contrat signé avec LG Energy Solution concerne la création d'une coentreprise, également située aux États-Unis. Cette structure portera la construction d'une usine d'une capacité de 40 GWh, destinée à équiper les voitures assemblées au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Stellantis a récemment indiqué qu'il lancerait en 2024 une « muscle car¹ » Dodge et un *pick-up* Ram entièrement électriques.

En juillet dernier, le groupe Stellantis avait précisé qu'il prévoyait 35 milliards de dollars d'investissements, d'ici à 2025, dans l'électrification et les logiciels dédiés, afin d'accélérer la mutation de ses gammes.

En s'associant avec Stellantis, Samsung SDI facilitera son implantation aux États-Unis, où il ne disposait pas encore de site de production de batteries. Le groupe sud-coréen cherchait depuis des mois un partenaire stratégique aux États-Unis, avant l'entrée en vigueur en juillet 2025, de l'accord fiscal USMCA qui a été conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique dans le cadre de l'Alena<sup>2</sup>. Cet accord prévoit l'imposition de lourds tarifs douaniers sur les composants clés des véhicules électriques, qui ne seraient pas fabriqués en Amérique du Nord.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> *Muscle car* est un terme anglophone qui sert à désigner des automobiles propulsées par un moteur surdimensionné, le plus souvent de type V8.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Alena : accord de libre-échange nord-américain. Ce traité est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994. Il institue une zone de libre-échange entre les trois pays signataires.

## Bouygues s'empare d'Equans, la filiale de services d'Engie Vincent Collen et Anne Drif, *Les Échos*, lundi 8 novembre 2021

Ce sera donc Bouygues. Le champion français du BTP rachètera 100 % du capital d'Equans, filiale spécialisée dans les services que détenait en totalité le groupe français Engie. La transaction a été annoncée ce week-end, à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire de l'énergéticien français. Bouygues l'a emporté face à son concurrent français Eiffage et au fonds d'investissement américain Bain, qui avaient également remis des offres fermes pour s'emparer d'Equans.

Le groupe Bouygues a accepté de payer 7,1 milliards d'euros pour Equans, un prix supérieur aux 5 milliards d'euros espérés par Engie en début de d'année, lorsqu'il avait annoncé son intention de céder sa filiale. Le prix payé, précise de son côté le groupe Bouygues, représente 11,4 fois le bénéfice opérationnel attendu en 2026.

L'opération constitue un grand bond en avant pour Bouygues. Equans devient la plus grosse acquisition dans l'histoire du groupe fondé en 1952 par Francis Bouygues (1921-1993), devant celles de Colas en 1986, et celle de TF1 en 1987. En reprenant les 74 000 salariés – dont 27 000 en France – de la filiale d'Engie, l'effectif total du groupe Bouygues passera la barre des 200 000 salariés. Bouygues s'est engagé à ne mettre en œuvre, aucun plan de départs contraints en France et en Europe, pendant une durée de cinq ans.

Equans sera rapidement intégré dans la division Énergie et Services du groupe Bouygues. Cette division devenant par la même son premier métier, devant les travaux publics, la construction, les télécommunications, les médias et la promotion immobilière. Avec un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros, cette division du groupe Bouygues deviendra le nouveau numéro deux mondial du secteur des services multitechniques, derrière un autre groupe français, Vinci Energies, lorsque ce dernier aura achevé d'intégrer les services énergétiques du groupe espagnol ACS, qu'il a rachetés en avril 2021.

Le rachat ne devrait pas être effectif avant le second semestre 2022, le temps d'être étudié par les différentes autorités de régulation de la concurrence en Europe. Comme Equans détient 17 filiales d'exploitation, dans des pays où est parfois implanté le groupe Bouygues, il n'est pas exclu que les autorités de la concurrence de ces pays demandent des cessions d'actifs. Génie électrique et climatique, automatismes, génie mécanique et robotique, télécommunications, sécurité incendie, rénovation des bâtiments... les services multitechniques sont nombreux et variés. « Le secteur des services multitechniques est porteur, avec un taux de croissance attendu de 3 % à 4 % au cours des cinq prochaines années ». L'effet de la transition énergétique devrait y contribuer pour une part non négligeable, a souligné le groupe Bouygues dans un communiqué.

Des services qui apporteront au groupe Bouygues une visibilité à plus long terme que le BTP. Les quelque 100 000 contrats conclus par Equans courent généralement sur plusieurs années et sont régulièrement reconduits. Les marges, si elles ne sont pas extraordinaires, sont néanmoins supérieures à celles que dégagent le BTP.

ANNEXE 3 Le marché mondial des services multitechniques en 2019, *Les Échos*, lundi 8 novembre 2021

Entreprises	Chiffre d'affaires		
Entreprises	(en milliards d'euros)		
Vinci Énergies (France)	13,8		
Equans (France)	12,5		
Emcor (États-Unis)	8,2		
Spie (France)	7,0		
Babcock (Royaume-Uni)	5,2		
Eiffage Énergie Systèmes (France)	4,5		
Bouygues Énergie et Services (France)	3,5		

Autres. Ils sont peu nombreux. Exemples : Balfour Betty (Royaume-Uni), Black & McDonald (Canada), Dalkia (France), ESL Power Systems (États-Unis), Fuji Electric (Japon), Kyudenko (Indonésie), Mitie (Royaume-Uni), Snef (France), Worley (Australie)...

Eyrien Industries se robotise pour augmenter de 50 % sa capacité de production Romain Béteil, *Les Échos*, jeudi 25 novembre 2021

"Quelle vie" après la production de gel hydroalcoolique? Eyrein Industries, fabricant de produits d'entretien fondé en 1986, est en passe de trouver la réponse. En première ligne pour produire dans son usine d'Eyrein (Corrèze, Nouvelle-Aquitaine) plus de cent tonnes mensuelles de gel hydroalcoolique, il a vu son chiffre d'affaires bondir de 35 millions d'euros à la fin du mois juin 2019, à près de 40 millions d'euros en juin 2020.

« Aujourd'hui, l'activité se répartit davantage sur des produits plus classiques. Certes nous produisons plus de gel hydroalcoolique qu'avant la crise, mais il s'agit essentiellement d'un renouvellement des stocks dans des quantités raisonnables », commente Éric Magne, directeur général de cette entreprise familiale, qui dispose aussi d'une plate-forme logistique à Villejust (Essonne, Île-de-France).

Pour soutenir son activité qui devrait se maintenir à une quarantaine de millions d'euros de chiffre d'affaires cette année, la société Eyrein Industries engage un plan d'investissement soutenu par une subvention de 500 000 euros octroyée dans le cadre du plan France Relance<sup>3</sup>. Ce plan d'investissement, d'un montant de 3,2 millions d'euros, prévoit de totalement robotiser la troisième chaîne de conditionnement, du remplissage à la mise en palettes. Une quatrième chaîne de fabrication automatisée sera acquise afin d'embouteiller, étiqueter et mettre en carton les produits d'entretien fabriqués. Ces derniers sont vendus essentiellement en France, via une trentaine de distributeurs.

Le plan d'investissement comprend par ailleurs un agrandissement de 600 mètres carrés du site de production corrézien. L'organisation du stockage des matières premières sera adaptée à l'évolution des règles environnementales ICPE<sup>4</sup>. « Automatiser les tâches réduit la pénibilité et augmenter la flexibilité de la chaîne de production améliore la réactivité dans les changements de format ainsi que la productivité », continue Éric Magne. Il confirme l'objectif d'augmenter de 50 % la capacité de production d'ici à deux ans. D'ici la fin du premier trimestre 2022, la société Eyrein Industries devrait également finaliser l'acquisition d'un troisième bâtiment de 3 200 mètres carrés, qui sera édifié entre ses deux bâtiments actuels. Il servira à augmenter les capacités de stockage.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le plan France Relance vise à accélérer les transformations écologique, industrielle et sociale du pays. Il propose des mesures concrètes à destination de tous. Il comprend trois volets : un premier volet axé sur l'écologie et la transition énergétique ; un second volet axé sur la compétitivité des entreprises ; un troisième volet sur la cohésion des territoires.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> En France, une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) est une installation qui peut présenter des dangers ou des nuisances pour la commodité des riverains, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement, la conservation des sites et des monuments. La loi définit et encadre de manière précise les procédures relatives aux ICPE ainsi que la manière dont ces installations doivent être gérées.

# ANNEXE 5 Facture envoyée par la société Amotep à la société Sigma Composite

#### **AMOTEP**

144 rue de la Ganterie 38530 PONTCHARRA N° tél. : 09.61.30.93.82 N° fax : 04.76.40.62.89

Code APE : 3312Z – Réparation de machines et équipements mécaniques

N° facture	Date
6185	06/12/2021

## SIGMA COMPOSITE

3 place du petit Veyrins 38630 LES AVENIÈRES VEYRINS-THUELLIN

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
1	Maintenance semestrielle de votre parc de tours, fraiseuses et sableuses	1	6 000,00	6 000,00

TOTAL H.T. 6 000,00
- REMISE 0
NET H.T. 6 000,00
TVA à 20,0 % 1 200,00
MONTANT T.T.C. en euros 7 200,00

Date d'échéance : 06/02/2022

# ANNEXE 6 Facture envoyée par la société Peinture Industrielle – CPI à la société Inovalp

# PEINTURE INDUSTRIELLE - CPI

Zone industrielle Les Îles

38420 Domène

N° tél. : 04.76.77.17.22 N° fax : 04.76.77.18.61

Code APE: 2561Z – Traitement et revêtement des métaux

N° facture	Date
4837	13/12/2021

## **INOVALP**

Pré des Sagnes 38350 SAINT-HONORÉ

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
BC55732	Application d'une double couche de peinture anticorrosion sur vos pièces de tôles		2 960,00	2 960,00

TOTAL H.T.2 960,00- REMISE0,00NET H.T.2 960,00TVA à 20,0 %592,00MONTANT T.T.C. en euros3 552,00

Date d'échéance : 13/02/2021

### Facture envoyée par la société Elgemo Sam – Fom France à la société Flandria Aluminium

## **ELGEMO SAM – FOM FRANCE**

7 rue du Gabian

99138 Principauté de Monaco

N° tél. : 377.92.05.95.55 N° fax : 377.92.05.71.75

Code APE: 4669B – Commerce interentreprises de fournitures et équipements industriels

N° facture	Date
4491	07/12/2021

## FLANDRIA ALUMINIUM

40 route de Deulemont 59560 Warneton

RÉFÉRENCE		DÉSIGNA	TION			QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Bon de commande 2754	Centre axes	d'usinage	CNC	Axel	5	1	184 000,00	184 000,00

TOTAL H.T. 184 000,00
- REMISE 0,00
NET H.T. 184 000,00
TVA à 20,0 % 36 800,00
MONTANT T.T.C. en euros 220 800,00

Date d'échéance : 07/02/2022

## Facture envoyée par la société Annecy Technology à la société Valeo Systèmes Thermiques

### **ANNECY TECHNOLOGY**

PAE Les Glaisins 1 rue du Pré Paillard

74940 ANNECY-le-VIEUX N° tél. : 04.50.64.01.41

N° fax : 04.50.64.10.54

Code APE : 2550B – Découpage, emboutissage

N° facture	Date
69048	14/12/2021

# **VALEO SYSTÈMES THERMIQUES**

9 rue du colonel Charbonneaux 51100 REIMS

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
89F43K	Dissipateur thermique <sup>5</sup>	800	25,72	20 576,00

TOTAL H.T. 20 576,00
- REMISE 1 % 205,76
NET H.T. 20 370,24
TVA à 20,0 % 4 074,05
MONTANT T.T.C. en euros 24 444.29

Date d'échéance : 14/02/2022

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 2,28 %

<sup>5</sup> Un dissipateur thermique est un dispositif destiné à être monté dans le groupe motoventilateur de refroidissement d'un moteur thermique (par exemple celui d'un véhicule).

# ANNEXE 9 Facture envoyée par la société Addiplast à la société Clayens NP

## **ADDIPLAST**

ZI de Campine

**BP 12** 

43620 SAINT-PAL-DE-MONS

N° tél. : 04.71.75.10.90 N° fax : 04.71.66.18.94

Code APE : Fabrication de matières plastiques de base

N° facture	Date
6272	08/12/2021

#### **CLAYENS NP**

Zone Industrielle Mi-Plaine BP 315 10 rue Jean Rostand 69740 GENAS

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
882TP55	Polymères thermoplastiques	16 000 kg	7,35	117 600,00

TOTAL H.T. 117 600,00
- REMISE 2 % 2 352,00
NET H.T. 115 248,00
TVA à 20,0 % 23 049,60
MONTANT T.T.C. en euros 138 297,60

Date d'échéance : 08/02/2022

# ANNEXE 10 Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements au livre-journal

Numéros des	Intitulés des comptes
comptes	
205	Concessions, brevets et droits similaires
211	Terrains
213	Constructions
215	Installations techniques, matériels et outillages industriels
2182	Matériel de transport
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
411	Clients
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44571	État – TVA collectée sur ventes
601	Achats de matières premières
602	Achats de matières consommables et autres approvisionnements
604	Achats d'études et de prestations de services (intégrées aux produits de l'entreprise)
605	Achats de matériels, équipements et travaux (intégrés aux produits de l'entreprise)
607	Achats de marchandises
611	Sous-traitance générale (autre que celle enregistrée aux comptes 604 et 605)
613	Locations
615	Entretien et réparations
616	Primes d'assurances
617	Études et projets techniques (réalisées pour le compte de l'entreprise)
6211	Personnel intérimaire
6226	Honoraires
624	Transports de biens
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et frais de télécommunications
6282	Frais de sécurité
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
701	Vontos de que duite finis
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
707	Ventes de marchandises
•••	****

## Compte de résultat 1ère partie – tableau DGFiP n° 2052 de la société André Laurent au 31/08/2019

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP Nº 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) 121 Désignation de l'entreptise : SAS ANDRE LAURENT Néant Exercice N Exportations et livraisons intracommunautaires France Total Ventes de marchandises\* 1 366 551 FB 230 632 1 597 183 FD 4 444 842 FE 3 985 497 Production vendue 8 430 340 PRODUITS D'EXPLOITATION services \* FG Chiffres d'affaires nets \* FJ 5 811 394 FK 4 216 129 10 027 523 Production stockée\* 307 794) Production immobilisée\* Subventions d'exploitation FO Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges\* (9) 5 725 Autres produits (1) (11) FQ 23 867 Total des produits d'exploitation (2) (I) FR 9 749 322 Achats de marchandises (y compris droits de douane)\* 1 105 804 Variation de stock (marchandises)\* 41 497) Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)\* FU 2 075 521 Variation de stock (matières premières et approvisionnements)\* FV 129 731) CHARGES D'EXPLOITATION Autres achats et charges externes (3) (6 bis)\* FW 3 010 118 Impôts, taxes et versements assimilés\* FX 181 515 Salaires et traitements\* FY 2 181 053 Charges sociales (10) FZ 824 987 - dotations aux amortissements\* GA Sur immobilisations 286 662 dotations aux provisions\* GF Sur actif circulant : dotations aux provisions\* GC 26 459 Pour risques et charges : dotations aux provisions GD Autres charges (12) GE 2 294 Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 9 523 186 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) GG 226 135 Bénéfice attribué ou perte transférée\* (III) GH Perte supportée ou bénéfice transféré\* (IV) GI Produits financiers de participations (5) GJ PRODUITS FINANCIERS Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GK Autres intérêts et produits assimilés (5) GL 19 Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement GO Total des produits financiers (V) GP 19 FINANCIERES Dotations financières aux amortissements et provisions\* GQ Intérêts et charges assimilées (6) GR 50 372 Différences négatives de change GS 897 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GT Total des charges financières (VI) GU 2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI) GV 51 251) 3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

(RENVOIS: voir tableau n° 2053) \* Des explications concemant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GW

174 884

# ANNEXE 12 Bilan actif – tableau DGFiP n° 2050 de la société André Laurent au 31/08/

		GREFFE TRIBUNAL de COMMERTE ST-ETHENNE	BIL	AN - ACTIF		DGFi	P N° 2050 2019
For	mula du C	e chilipatoure (Abaff 630 728 21 JAN 2020					02
Dé	sig	nation de l'entreprise SAS ANDRE LAURENT		Dı	ır <del>ée</del> de	l'exercice exprimée en n	ombre de mois* [12]
Ad	ires	se de l'entreprise ZI DO BAYON 42150 EX RICAMARIE	=			Durée de l'exer	cice précédent* [12]
Nu	ımé	ro SIRET* 3 7 8 8 7 7 1 5 3 0 0 0 1 !	5				Néant *
							Exercice N clos le, 31/08/2019
				Brut 1		Amortissements, provisions	Net 3
		Capital souscrit non appelé	I) A.	1			
	TES	Frais d'établissement *	A	3	AC		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement *	C	K	cq		
	INCO	Concessions, brevets et droits similaires	A	415 444	AG	405 285	10 159
	SNOIL	Fonds commercial (1)	AI	45 734	AI		45 734
	BILISA	Autres immobilisations incorporelles	A.	ı	AK		
	IMMC	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AI		AM		
	LES	Terrains	AN	1	AO		
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AI	,	AQ		
TOPI	S COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AF	8 441 200	AS	7 726 245	714 954
TIME!	ATTON	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	971 740	14 031
45	OBILIS	Immobilisations en cours	AV		AW		11 031
	IMM	Avances et acomptes	AX		AY		
	(2) (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en éguivalence	CS		ст		
	CIERE	Autres participations	cu	30 000	cv		30 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC		30 000
	ATIONS	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	)BILIS	Prêts	BF		BG	*	
	IMM	Autres immobilisations financières*	ВН	136 866	BI		136 866
		TOTAL (II)	ВЈ	10 055 019	BK	9 103 271	951 747
T		Matières premières, approvisionnements	BL	1 046 642	ВМ		1 046 642
		En cours de production de biens	BN	942 903	во		942 903
	OCKS	En cours de production de services	BP		BQ		312 303
1	ST	Produits intermédiaires et finis	BR	717 911	BS	66 682	651 228
		Marchandises	BT	438 274	BU	9 550	428 723
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		вw		120 723
	ES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 576 420	BY	48 494	2 527 925
	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	1 113 404	CA		1 113 404
1	5	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		cc		
9	2	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	СВ		CE		
98200	MIG	Disponibilités	CF	232 335	CG		232 335
	1	Charges constatées d'avance (3)*	СН	36 733	CI		36 733
00	1	TOTAL (III)	CJ	7 104 623	СК	124 727	6 979 896
arisati		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			222 /21	2 2,2 050
de régularisation		Primes de remboursement des obligations (V)	СМ			f	
q		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			ŀ	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	СО	17 159 642	1.	A 9 227 998	7 931 644
ivois	s : (1	Dont droit au bail:     Dont droit au bail:     Dont droit au bail:     Dont droit au bail:	СР		(:	3) Part à plus d'un an CR	- Walte UII
ise (	de re	serve   Immobilisations :	Stoc			Créances :	

# ANNEXE 13 Bilan passif – tableau DGFiP n° 2050 de la société André Laurent au 31/08/

	2 BILAN - PASSIF avant répartition DO	FiP	N° 2051 2039
Formulaire As Cod	e obligatoire (article 53 A te general des impósts)		
	nation de l'entreprise SAS ANDRE LAURENT		Néant *
		Г	Exercice N
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	1 280 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	134
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC	
	Réserve légale (3)	DD	128 000
SS	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	519 831
CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementées (3)*( Dont réserve spéciale des provisions B1 )	DF	313 031
X PR	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'ocuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	
ľAU	Report à nouveau	DH	
CAPI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	135 505
O	Subventions d'investissement	DJ	14 542
		DK	14 542
	Provisions réglementées *	1	2 079 012
w	TOTAL (I)	DL	2 078 013
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM -	
proj	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
ions sques rges	Provisions pour risques	DP	130 655
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ	
щ <u>и</u> ,	TOTAL (III)	DR	130 655
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT _	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU _	1 525 774
S (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	12 098
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Ω	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 147 918
	Dettes fiscales et sociales	DY	635 684
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte	Autres dettes	EA	1 401 499
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	5 722 975
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 931 644
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
SIO (2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
(2)	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
≈ (3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 059 999
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP  * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	EH	599 363

# ANNEXE 14 à compléter et à restituer avec la copie Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées

	Ques	tion n° 8		
	Quest	ion n° 9		

## ANNEXE 14 bis à compléter et à restituer avec la copie Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées

	Question	n n° 10		
	 Question	n n° 11		

# ANNEXE 14 ter à compléter et à restituer avec la copie Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées

	Question n° 1	2	
			**************************************
	Question n° 1	3	

# ANNEXE 14 quater à compléter et à restituer avec la copie Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées

Question	

# ANNEXE 15 à compléter et à restituer avec la copie Extrait du tableau des soldes intermédiaires de de gestion de la société André Laurent au 31/08/2019

Éléments de calcul	Montant
Ventes de marchandises	
Achats de marchandises	
Variation de stocks de marchandises	
= Marge commerciale	
Production vendue	
Production stockée	
Production immobilisée	
= Production de l'exercice	
Marge commerciale	
Production de l'exercice	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stocks de matières 1ères et autres approvisionnements	
Autres achats et charges externes	
= Valeur ajoutée produite	
Valeur ajoutée produite	
Subventions d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
= Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
Reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges d'exploitation	
Autres produits d'exploitation	
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	
Autres charges d'exploitation	
= Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	

## ANNEXE 16 à compléter et à restituer avec la copie Tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation de la société André Laurent au 31/08/2019

Éléments	Montant
Stocks de matières premières et autres approvisionnements	
Stocks d'en-cours de production de biens	
Stocks d'en-cours de production de services	
Stocks de produits intermédiaires et produits finis	
Stocks de marchandises	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances d'exploitation	144 171
Charges constatées d'avance	
= Sous-total emplois	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales d'exploitation	635 439
Produits constatés d'avance	
= Sous-total ressources	
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	